

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 09 novembre 2010

Date convocation : 26/10/2010

Absents : SOARES Américo, BOUSQUET Yves, CAVALIE Fabienne, JEAMBRUN Stéphane

1- Ecole - mise en œuvre du service d'accueil lors des journées de grève : Rappel des termes de la loi n°2008-790 du 20 août 2008 créant un droit d'accueil au profit des élèves en l'absence de leurs professeurs notamment en cas de grève. Ainsi pour les écoles maternelles et élémentaires publiques, le service d'accueil est organisé par les services de l'Etat, sauf, lorsqu'en cas de grève, le nombre d'enseignants d'une école ayant déclaré leur intention de faire grève est égal ou supérieur à 25 % dans l'école. Dans ces conditions, la collectivité (SRPI ou commune) met en place le service d'accueil.

Madame le Maire expose les difficultés rencontrées par le Président du RPI pour la mise en œuvre de cette mesure sur les 2 écoles du RPI à Tanus et Pampelonne : nombre d'enseignants grévistes sur les 2 sites, personnel non enseignant gréviste, difficulté d'approvisionnement des cantines, organisation des navettes entre les 2 écoles, etc. Ainsi le Président du Syndicat RPI a sollicité les maires des communes pour se prononcer sur la mise en place du service d'accueil lorsque les enseignants sont en grève.

Accord à l'unanimité, considérant les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du service d'accueil en cas de grève, sur la fermeture de l'école de Tanus si les 3 enseignantes sont en grève.

2- Devenir du service des urgences de la Polyclinique Ste Barbe de Carmaux : création de l'association « Coordination de Soutien aux Urgences de Carmaux » (CSUC et rappel des différentes actions menées par défendre le maintien de ce service. Il a été organisé une consultation de la population les 5 et 6 novembre ; plus de 6 000 votes favorables au maintien du service des urgences de Carmaux

Accord à l'unanimité pour approuver la démarche de soutien au maintien des services de proximité sur le territoire, pour adhérer à l'association SCUC.

3- Questions diverses

* **Stationnement taxi** : demande d'autorisation de stationnement du taxi REDOULES à Carmaux. Cet emplacement lui est nécessaire pour l'élargissement de son activité et l'installation de son fils. Cela n'engage en rien la commune, qui aura juste un arrêté à prendre, lorsque M.REDOULES aura obtenu l'autorisation d'exploiter de la Préfecture.

* **Mise à disposition de terrain Foire du Ségala** : lecture d'un courrier émanant du Comité de la Foire du Ségala, sollicitant de la mairie la mise à disposition gratuite d'un terrain pour y implanter un local de stockage de matériel. A la majorité, accord de principe sur cette demande à étudier et approfondir avec les membres du Comité de la Foire.

* **Chiens dangereux** : présentation d'une circulaire du 15 janvier 2010 portant renforcement des mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. – 1° et 2° catégorie -. Ainsi il ne suffit plus aux propriétaires d'effectuer une déclaration en mairie de leur chien, ces derniers doivent se voir délivrer par la mairie un permis de détention par chien. Pour obtenir ce permis le propriétaire doit détenir un certificat d'aptitude personnel et une évaluation comportementale pour son chien. Un courrier sera adressé aux propriétaires ayant déjà déclaré un chien en mairie.

* **Projet accueil familial pour personnes âgées** : compte rendu des différentes démarches engagées pour solliciter les aides financières nécessaires à la réalisation de ce projet. Pour l'instant les aides acquises sont celles du Conseil Général, Régional et une enveloppe parlementaire. Les dossiers sont en cours d'instruction auprès de l'Etat pour obtenir des aides liées à la création de logement sociaux sur critères PLUS et PLAI, donnant aussi accès à un prêt auprès de la CDC à taux intéressant (taux livret A)

* **Concours villages fleuris** : remise des prix le 26 novembre. Cette année Tanus n'a pas été récompensée, mais la venue du jury en juillet a permis de mettre en exergue certaines pistes de fleurissement en mettre en œuvre dans les prochaines années

* **.Atelier de gavage de canards** : un courrier a été adressé au service environnement de la préfecture pour les alerter sur l'état de la bâche du tunnel de gavage qui est toute déchirée, laissant s'envoler partout des particules de laines de verre.

Madame le Maire de Tanus,
Rolande AZAM

09/11/2010